

Conseil d'école du mardi 21 mars 2017
à 17h30

Personnes présentes :

Représentants parents d'élèves : Mmes BONTEMPS, GEHIN et ANDRIC

Représentants des municipalités : Mme ROBERT (Vagney), Mme PETIT (Basse-sur-le-Rupt)

Enseignantes : Mmes FRANCOIS et THIERRY

Personnes excusées : Mme KRATZ (IEN), Mmes LESELLIER et ROUX (enseignantes)

1) **Bilan des activités du trimestre**

- cinéma pour les maternelles : *Le secret de la fleur de Noël* (décembre) et *La Fontaine fait son cinéma* (février)

pour les CP/C/CM (décembre) : *Fievel et la découverte du nouveau monde*

- médiathèque : 29/11 maternelle, 6/12 CE2-CM, 8/12 CP/CE1. Les visites ont porté sur le thème du voyage, avec notamment un kamishibai sur l'Irlande.

- Maternelle : Visite de Saint Nicolas avec son âne, distribution de papillotes et de clémentines ; les enfants ont pu faire un tour de cour à dos d'âne.

- Sortie aux Archives départementales à Épinal pour les classes élémentaires (22/11) : visite des locaux, comment sont conservés les documents anciens (parfois de plusieurs centaines d'années), travail sur des documents relatifs à Vagney (recensements de population), découverte de lettres signées de certains rois (Stanislas, Louis XIV, ...). Cette visite s'inscrit dans le cadre d'un travail autour du thème des prénoms, pour lequel les CE2/CM ont élaboré un panneau qui sera installé aux archives en mai et juin dans une exposition (plusieurs classes du département y participent).

- Semaine des mathématiques pour les CP/CE1 début mars : résolution d'énigmes permettant de trouver un code secret pour libérer des prisonniers.

- Kamishibai pour les maternelles avec Mme VAXELAIRE : « le lapin de printemps »

2) **Sécurité**

Exercice attentat-intrusion réalisé le 8 décembre.

But de l'exercice : se cacher et rester silencieux pendant 2 minutes.

Observations : bâtiment élémentaire : peu de cachettes disponibles, le silence est difficile à garder, notamment parce que l'on dispose de peu de place, les élèves ne sont pas confortablement installés.

Exercice d'évacuation incendie

Mardi 14 mars. L'évacuation se fait en bon ordre. Les élèves sont bien habitués à cet exercice. Le signal d'alarme est le corne de brume.

Observation consignées au compte-rendu :

- bâtiment maternelle : le signal est un peu moins bien entendu car le bâtiment est étendu. Les portes s'ouvrent vers l'intérieur, donc risque d'encombrement en cas de panique.
- Bâtiment élémentaire : corne de brume à remplacer.
- Le panneau de point de rassemblement n'est pas encore installé. Il le sera prochainement.

3) **Rappel du règlement intérieur :**

Les mots à destination des familles doivent impérativement être signé par les représentants légaux;

de plus, les dates prévues pour les APC pour lesquelles les parents ont donné leur accord doivent être respectées.

4) **Organisation du temps scolaire (OTS) :**

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, l'organisation du temps scolaire arrive à échéance à la fin de cette année 2016/2017. Les mairies ont été sollicitées par le DASEN pour l'envoi d'un projet d'OTS ; les mairies peuvent reconduire l'organisation actuelle ou proposer une nouvelle organisation. Dans tous les cas, le Conseil d'École doit être consulté.

Le cadre général prévu par la loi est le suivant : 24 heures hebdomadaires, 9 demi-journées dont le mercredi matin, 5h30 maximum par jour, 3h30 maximum par demi-journée, pause méridienne de 1h30 minimum.

> dans ce cadre général, le conseil d'école est consulté et le projet d'OTS est transmis par le Maire à l'IEN avant le 24 mars.

Nouveau cadre dérogatoire : regroupe les dérogations prévues au titre du décret 2013-77 et les OTS anciennement qualifiés d'expérimentales (c'est-à-dire activités périscolaires regroupées sur une après-midi, par exemple)

> dans ce cadre dérogatoire, la proposition est faite conjointement par le conseil d'école et la commune, avec un PEDT obligatoire. Le projet est transmis par le Maire à l'IEN avant le 24 mars.

Quelle organisation la commune compte-t-elle avoir pour l'an prochain ? La mairie prévoit de **reconduire l'organisation actuelle**.

Le conseil d'école émet donc un avis :

Remarques/observations de l'équipe enseignante :

- l'organisation actuelle est trop irrégulière (2 journées à 4h30 / 2 journées de 6 heures)
- perte de repères : mêmes locaux / (et même personnel pour les élèves de maternelle)
- influence sur la régularité de la fréquentation scolaire
- les horaires actuels rendent difficile l'organisation des APC : les élèves concernés par les APC ne peuvent pas tous y participer le temps de midi (élèves allant à la cantine : bus pour la cantine à 11h25) ; pour les APC en fin de journée, les APC ont lieu après 16h25 le mardi (soit après 6 heures de classe), ce qui est lourd pour des élèves ayant déjà des difficultés.
- proposition d'horaires réguliers (les mêmes tous les jours ou une après-midi libérée)
- Si l'organisation reste la même qu'actuellement, qu'en est-il de l'inversion des jours de NAP avec l'école Perce Neige, inversion qui avait été prévue lors de la mise en place des nouveaux rythmes ?

Remarques des représentants de parents d'élèves :

- plutôt favorables à ½ journée libérée pour les NAP
- envisager des activités communes avec Vagney Perce Neige afin de créer des liens en vue de l'arrivée au collège

4) **Questions diverses**

pas de questions diverses mais des remarques :

- remerciement à l'Amicale de parents d'élèves pour le don d'un téléviseur installé en BCD.
- Les inscriptions pour la rentrée 2017 auront lieu les mardis 2 et 9 mai de 16h45 à 17h45.

La séance est levée à 18h40.